

VOYAGE A NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Jeudi 31 mars 2011

Bulletin d'inscription Individuelle

Le présent bulletin est à compléter et retourner
au plus tard le **18 février 2011** accompagné de votre règlement à :

Le Club des Clubs Immobiliers c/o SEDRI
108, avenue Gabriel Péri 93585 Saint-Ouen Cedex

Nom..... **Prénom**.....

E-mail (important).....

Ecole :

AJEDIM	<input type="checkbox"/>	ESG	<input type="checkbox"/>	HEC	<input type="checkbox"/>	ISG	<input type="checkbox"/>
CENTRALE	<input type="checkbox"/>	ESC	<input type="checkbox"/>	IAE	<input type="checkbox"/>	PONTS	<input type="checkbox"/>
EDC	<input type="checkbox"/>	ESCP-EAP	<input type="checkbox"/>	ICG	<input type="checkbox"/>	SCIENCES PO	<input type="checkbox"/>
EM LYON	<input type="checkbox"/>	ESPI	<input type="checkbox"/>	ICH	<input type="checkbox"/>	SORBONNE	<input type="checkbox"/>
ENA	<input type="checkbox"/>	ETP	<input type="checkbox"/>	INSEAD	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>

Promo :

Société ou Organisme : **Tél :**

Fonction:.....

Adresse :.....

- Je m'inscris au voyage depuis Paris et joins un chèque de 220 €**
- Je m'inscris au voyage et me rendrai à NICE par mes propres moyens, je joins un chèque de 110 €**

Conformément à l'usage du club, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte (chèque libellé à l'ordre de : Le Club des Clubs Immobiliers).

Un justificatif de paiement me sera transmis. Ce chèque ne sera encaissé que si mon inscription est validée en fonction des quotas disponibles et de la validation de mon club d'appartenance. Une fois encaissé, il ne sera pas remboursé.

J'ai bien noté que ce voyage était organisé à titre bénévole et amical par les associations d'anciens élèves, que chaque participant participait au voyage à ses risques et périls, et que je ne pourrai donc pas tenir pour responsable l'Association « **Le Club des Clubs Immobiliers** » de tout incident ou accident qui pourrait m'arriver durant ce voyage ou défaillance dans l'organisation.